



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'OSS : une plateforme de partenariat Nord-Sud-Sud au service du développement durable en Afrique

Réunion du Conseil d'Administration les 30 et 31 mars 2009 à Tunis

La 12^e session du Conseil d'Administration de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) se tiendra les 30 et 31 mars 2009 à Tunis (Hôtel Ramada Gammarth) sous la présidence de M. Nadjir Hamada, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et Président en exercice de l'OSS. Les administrateurs évalueront les résultats enregistrés en 2008 et examineront le programme d'activités 2009 soumis par le Secrétariat exécutif de l'organisation. A l'ordre du jour, également, l'examen du rapport financier, du budget de l'exercice 2009 et des termes de références relatifs à l'élaboration de la Stratégie 2020 de l'OSS. La cérémonie d'ouverture aura lieu le 30 mars à 9h00.

L'OSS, organisation internationale basée à Tunis, œuvre depuis sa création en 1992 pour le développement durable en Afrique. L'Observatoire travaille avec ses membres¹ et partenaires pour la rationalisation de la gestion des ressources naturelles dans la région circum-saharienne. Son action se concentre sur deux thématiques: la gestion concertée des ressources en eau partagées et le suivi environnemental orienté vers la lutte contre la désertification. Pour mener à bien sa mission, l'OSS a structuré ses activités autour de trois programmes scientifiques (Environnement, Eau et Recherche pour le Développement) soutenus par un axe informationnel transversal pour diffuser l'information environnementale et les acquis de l'organisation auprès des pays membres, impulser leur action et dynamiser la coopération régionale.

En 2008, le travail de l'OSS a abouti à des résultats significatifs qu'il s'agira de passer en revue lors de la réunion du Conseil d'Administration. Le Dispositif d'Observation et de Suivi Environnemental (DOSE), cadre conceptuel développé par l'Observatoire et permettant de structurer de manière optimale les activités de gestion de l'information environnementale, a été adapté aux contextes nationaux en Tunisie, en Algérie, au Burkina Faso et au Sénégal. Par ailleurs, le Réseau d'Observatoires de Surveillance Ecologique à Long Terme (ROSELT/OSS), couvrant l'ensemble de l'espace circum-saharien, a permis d'approfondir la compréhension des interactions entre les éléments biophysiques et socio-économiques en milieu aride. Parallèlement, la mise en place du Système Maghrébin d'Alerte précoce à la Sécheresse (en Algérie, au Maroc et en Tunisie) s'est poursuivie en 2008 avec la réalisation des premiers bulletins nationaux d'alerte précoce et le développement d'indicateurs de vulnérabilité structurelle à la sécheresse.

En outre, le savoir-faire de l'OSS en matière de suivi-évaluation lui a permis d'appuyer le Secrétariat de la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification (UNCCD) en proposant des méthodologies d'évaluation de la mise en œuvre de son plan stratégique décennal 2008-2018. Ce savoir-faire a également été étendu à la

¹22 pays en Afrique du Nord et au Sahel, 5 pays du Nord, 4 organisations sous-régionales, une ONG africaine et des organisations du système des Nations unies

thématique du changement climatique. C'est ainsi que l'OSS a mis en place des outils de suivi-évaluation des projets financés par le programme d'Adaptation aux Changements Climatiques en Afrique du Centre canadien de Recherches pour le Développement International (ACCA/ CRDI).

Dans le domaine de l'eau, la mise en place effective, en juin 2008, du mécanisme de concertation tripartite du Système Aquifère du Sahara Septentrional (SASS), partagé par l'Algérie, la Libye et la Tunisie, a constitué le fait marquant de l'année écoulée. Ce grand acquis pour les trois pays maghrébins et pour toute la région a constitué une véritable consécration de l'approche de l'OSS sur la question des ressources en eau transfrontalières en Afrique. Un autre projet phare, concernant le Système Aquifère d'Iullemeden (partagé par le Mali, le Niger et le Nigéria), a porté ses fruits, notamment dans l'amélioration de la connaissance des caractéristiques hydrauliques du bassin. Grâce à l'appui et à l'impulsion de l'OSS, la définition d'un cadre juridique et institutionnel pour la gestion concertée de cet aquifère est actuellement en marche. Parallèlement, l'Observatoire a entamé, en 2008, la mise en œuvre d'un projet d'envergure portant sur les ressources en eau partagées en Afrique de l'Est (zone IGAD).

Assumant pleinement sa vocation d'observatoire au service du développement, l'OSS s'est attelé pendant l'exercice 2008 à étoffer son dispositif de diffusion de l'information environnementale en vue d'appuyer le processus de prise de décision éclairée dans la région. Un Globe Virtuel, outil permettant la visualisation des données en trois dimensions, est en cours de développement dans le cadre du projet de l'OSS sur le SASS. Cet outil confèrera aux décideurs une meilleure visibilité des problématiques et des enjeux environnementaux en Algérie, en Libye et en Tunisie. A terme, le Globe Virtuel couvrira la totalité de l'espace circum-saharien².

En définitive, les résultats obtenus en 2008 ont conforté le positionnement de l'OSS en tant qu'acteur-clé dans la formulation d'une réponse à la mesure des défis complexes et enchevêtrés que le Circum-Sahara doit impérativement relever : désertification, dégradation et épuisement des ressources en eau, et changement climatique. Fort de ses acquis et de sa profonde connaissance de la région, l'OSS pourra, dans les années à venir, plancher sur de nouvelles problématiques comme l'adaptation et la réduction des risques de désastres naturels. Ces questions, qui seront débattues lors de l'examen du programme d'activité 2009 par le Conseil d'Administration, seront prises en comptes dans l'élaboration de la Stratégie 2020 de l'organisation.

Service de presse

27 mars 2009

Contact

M. Abdessalam Kallala : Chargé de mission et des relations extérieures (+216 98 324 192)

M. Jihed Ghannem, Assistant spécial au Secrétaire exécutif et chargé de communication (+216 24 366 069)

² Tous les pays de l'Afrique du Nord et du Sahel.